



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!

RAPPORT
ANNUEL
2025





MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec plaisir que j'ai renouvelé mon mandat à titre de président du Complexe environnemental de la Rouge.

L'offre de services est au cœur de nos préoccupations principalement liée au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

L'alliance ensachée dans l'entente intermunicipale des 25 municipalités membres est un atout majeur pour celles-ci et ses concitoyens. Opérer un site d'enfouissement comme le site du Complexe environnemental de la Rouge est bien différent d'un site à but lucratif. Notre mission se résume à mettre en place des mesures de valorisation et à les exécuter dans le respect de l'environnement afin de réduire au maximum l'enfouissement de matières résiduelles tout en tenant compte de la capacité de payer de nos membres.

Des projets de valorisation tels que le site de compostage, la mise en place d'un magasin de réemploi de matériaux de construction usagés, le transbordement des matières recyclables, la récupération des styromousses (polystyrène), la gestion des matières récupérées dans les écocentres et l'accompagnement auraient difficilement pu voir le jour sans des orientations claires inscrites au PGMR ainsi qu'une volonté politique orientée vers la réduction de l'enfouissement.

Avec l'appui des membres du conseil d'administration et l'équipe du Complexe environnemental de la Rouge, nous travaillerons tous ensemble dans l'atteinte des objectifs menant à des résultats toujours plus que satisfaisants et par le fait même répondant aux exigences environnementales.

Frédéric Broué
Président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec enthousiasme que j'entreprends une quatrième année à la direction de cette formidable organisation publique formée de 25 villes et municipalités. Je poursuis ainsi cette ultime mission de réduction de l'enfouissement en travaillant de concert avec l'équipe de travailleurs et les élus.

Les réalisations, services et infrastructures, mis en place depuis les dernières années, placent le Complexe environnemental de la Rouge (CER) en excellente position relativement à la performance en valorisation et à la protection de l'environnement, et ce, au bénéfice de ses membres. D'autres services restent à être implantés selon le développement et les opportunités de l'économie circulaire dans notre belle région.

Le défi de promouvoir et d'offrir un service de récupération d'objets et matériaux pour fin de réemploi, tant au Complexe environnemental de la Rouge que dans tous les écocentres de notre territoire, se poursuivra en 2026. Cette action découle directement du plan d'action 2022-2024 et du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

Je suis consciente que les défis de 2026 et des prochaines années seront élevés et notamment sur le plan des ressources humaines et des ressources financières. C'est pour ces raisons que je compte sur la collaboration de tous, élus et travailleurs, afin de démontrer l'efficacité et la fiabilité du secteur municipal et public dans le domaine de l'environnement.

Bonne lecture !

Marlène Perrier
Directrice générale





ABRÉVIATION

AGRP	Association pour la gestion responsable des produits
CDER	Corporation de développement économique de la Rouge
CER	Complexe environnemental de la Rouge
CH ₄	Méthane
CSA	Association canadienne de normalisation
FARR	Fonds d'appui au rayonnement des régions
FMV	Fonds municipal vert
FUG	Facteur d'utilisation globale
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET	Lieu d'enfouissement technique
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MRCAL	MRC d'Antoine-Labelle
MRCDL	MRC des Laurentides
OER	Objectifs environnementaux de rejet
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PRACIM	Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales
PTMOBC	Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage
RDD	Résidus domestiques dangereux
SEL	Synergie Économique Laurentides
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail





Réalisations 2025

- **Mars 2025** – Le CER a fait une demande de projet à un groupe d'étudiants en génie de l'Université de Sherbrooke pour permettre le développement d'un concept d'une micro-usine minimaliste gérant la réception, l'entreposage ainsi que la séparation et la transformation des résidus de gypse en sous-produits, et cela en adéquation avec les débouchés locaux et dans le respect des normes existantes.
- **Mars 2025** – Adoption du règlement # 59 décrétant la mise à niveau du système de ventilation au site de compostage et l'affectation d'une somme de 300 000 \$ du solde disponible du règlement d'emprunt suivant : Solde disponible du règlement # 49.
- **Avril 2025** – Remise du prix d'excellence de GoRecycle
- **Mai 2025** – Retirer définitivement l'application des pénalités considérant la prise en charge par les municipalités.
- **Mai 2025** - Adoption de la mise à jour de la planification stratégique et du plan d'action 2026-2028.
- **Mai 2025** – Octroi du contrat pour l'achat d'un chargeur sur roues 2025, de marque John Deere de Brandt Tractor Ltd.
- **Mai 2025** – Acquisition d'un abri 30' x 60' pour entreposer de la matière à la Remise.
- **Juillet 2025** - Octroi de l'appel d'offres fournitures, levée et transport des conteneurs pour les écocentres de la MRC des Laurentides et de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, à la compagnie GFL Environnement Inc.
- **Juillet 2025** - Adoption du règlement # 61 relatif au traitement des élus siégeant aux séances du conseil d'administration et/ou sur les différents comités formés par le Complexe environnemental de la Rouge.
- **Juillet 2025** - Mandat pour une demande de subvention dans le cadre du Programme PRACIM pour la construction d'un garage.
- **Juillet 2025** - Abroger le règlement # 59.
- **Juillet 2025** - Adopter le règlement # 59-1 décrétant la mise à niveau du système de ventilation au site de compostage et l'affectation de la somme de 400 000 \$ des soldes disponibles du règlement d'emprunt # 49 en vue de financer une dépense de 456 000 \$.
- **Septembre 2025** – Emprunt de 531 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues 2025.
- **Septembre 2025** - Adoption du Règlement # 62 - tarification 2026 des services dispensés par le CER.
- **Septembre 2025** – Octroi des appels d'offres pour la mise à niveau du système de ventilation au site de compostage à Atelier Pli-Soude, Espace JLP et Plomberie Martine.
- **Septembre 2025** - Demande d'aide financière au volet 1 du PRACIM 2025-2028.
- **Octobre 2025** - Octroi d'un appel d'offres pour l'installation de la balance électronique à Balances Universelles.
- **Décembre 2025** - Reconduction du mandat au poste de président pour M. Frédéric Broué.
- **Décembre 2025** – M. Patrice Lanctôt est nommé au poste de directeur général et secrétaire-trésorier à partir du 1^{er} janvier 2026.





DÉVELOPPEMENT

PGMR conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides

Le PGMR conjoint 2022-2029 a été adopté en janvier 2023. Le Complexe s'était vu confier le mandat de révision du PGMR conjoint 2022-2029 avec les 2 MRC, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) ainsi que la Ville de Rivière-Rouge.

Membres du comité de suivi et de la mise en œuvre du PGMR conjoint 2022-2029 :

Mme Mariève Garceau

Agente de communication

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

M. Frédéric Houle

Directeur général

MRC d'Antoine-Labelle

Mme Roxanne Mailhot

Spécialiste en gestion des matières résiduelles

MRC des Laurentides

Mme Marlène Perrier

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Complexe environnemental de la Rouge

Mme Rose-Marie Schneeberger

Conseillère au développement

Complexe environnemental de la Rouge

M. Emrick Vienneau

Adjoint aux opérations et communication

Complexe environnemental de la Rouge



Matières organiques (mesure 13 du PGMR)

	Tonnage	Taux de détournement
L'ASCENSION	103	32%
LA MACAZA	124	37%
LAC-SAGUAY	62	30%
NOMININGUE	356	42%
RIVIÈRE-ROUGE	519	35%
AMHERST	217	36%
ARUNDEL	61	38%
BRÉBEUF	114	41%
HUBERDEAU	100	41%
IVRY-SUR-LE-LAC	49	31%
LA CONCEPTION	174	32%
LA MINERVE	199	36%
LABELLE	259	28%
LAC-SUPÉRIEUR	219	27%
LAC-TREMBLANT-NORD	6	9%
LANTIER	89	23%
MONTCALM	81	39%
MONT-TREMBLANT	995	27%
MONT-BLANC	400	30%
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	1164	29%
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES	151	27%
VAL-DAVID	607	35%
VAL-DES-LACS	81	24%
VAL-MORIN	332	31%
TOTAL	6465	31%

Les tonnages détournés de l'enfouissement ont augmenté en 2025, 6465 tonnes au lieu de 6442 tonnes en 2024 de matières organiques, une augmentation de moins de 0,5 %.

De plus, en décembre, des travaux majeurs ont été effectués au site de compostage pour la mise à niveau du système de ventilation.



Site de compostage du CER



Aire de maturation extérieure



Distribution de compost (mesure 24 du PGMR)



Plus de **1700** tonnes de compost « tout usage » (qualité potager) ont été distribuées gratuitement à 22 municipalités pour remise aux citoyens et utilisation dans leurs travaux horticoles. Ces municipalités ont soit organisé une journée de distribution ou un accès à du compost pendant une période donnée. Ce service a été fort apprécié par les citoyens.

Également, plus de 853 tonnes de compost ont été vendues à un agriculteur de Brébeuf et une petite quantité, soit 50 tonnes, était en vente à La Remise.



Service de collecte personnalisée (mesure 25 du PGMR)

La Collecte personnalisée porte-à-porte réalisée par la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) a permis aux municipalités de Nomingue, Rivière-Rouge, La Macaza, Lac-Saguay, Labelle et La Minerve une récupération totale pour l'année 2025 de 9 100 kg de polystyrène. Si on considère le facteur d'équivalence pour l'année, seulement avec la récupération du polystyrène, 309 tonnes de déchets ont été détournées de l'enfouissement ce qui représente environ 50 camions.



Sacs de polystyrène (styromousse)



Disposition du polystyrène au Complexe

Le polystyrène récupéré dans les écocentres et au Complexe, est acheminé vers le recycleur Éco-Captation à Prévost. Pour 2025, 28,9 tonnes de polystyrène ont été valorisées, ce qui représente environ 160 camions de déchets. Parfois, la matière est transformée en petits boudins avant d'être recyclée.



Polystyrène (styromousse) transformé

À noter qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, les coûts de collecte, transport, conditionnement et traitement pour les emballages (alimentaires et protection) sont remboursés par Éco Entreprises Québec. Au final, en plus d'offrir un service personnalisé et de créer de l'emploi dans notre région, le projet permet de détourner des matières de l'enfouissement. De plus, à partir du mois d'août 2025, l'ensemble des écocentres de la MRC des Laurentides ont reçu un conteneur dédié à l'entreposage des polystyrènes.

Soutien aux écocentres (mesure 4 du PGMR)

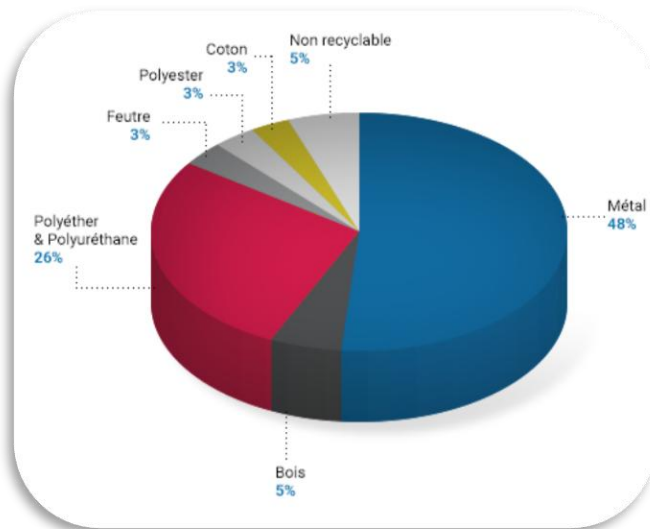
La MRC des Laurentides ainsi que les cinq municipalités de la Rouge peuvent compter sur l'expertise et le soutien du personnel du Complexe pour élaborer, évaluer et mettre en place des mesures d'amélioration pour les écocentres (infrastructures, débouchés et formation du personnel). En 2025, 151 visites d'accompagnement ont eu lieu dans la MRC des Laurentides et 47 visites dans la Rouge.



Disposition des matelas (mesure 25 du PGMR)

Au Complexe, nous valorisons en moyenne plus de 7 800 matelas et sommiers par année. En 2025, la quantité de matelas reçue est de 8 376 matelas et sommiers (la plus petite quantité était de 4 845 en 2012 et la plus grande de 11 058 en 2020).

Plus de 88 % d'un matelas récupéré est valorisé.



Soutien aux ICI (mesure 15 du PGMR)

En 2025, les visites ont continué dans certains commerces par le personnel du CER (pour les municipalités au Sud de la MRC d'Antoine-Labelle) et par le personnel de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides pour leur territoire.

Ce soutien permet aux ICI d'optimiser leur gestion des matières résiduelles afin de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

Économie circulaire (mesure 24 du PGMR)

Comme la vision du Complexe est de réduire l'enfouissement au maximum, les matières organiques sont de plus en plus détournées, ce qui contribue à la diminution des biogaz. Ainsi, le potentiel de valorisation des matières organiques est augmenté. Malgré tout, le CER poursuit sa veille technologique concernant la possibilité de valoriser les biogaz.

Par ailleurs, d'autres projets sont évalués, tels que l'installation de panneaux solaires sur le lieu d'enfouissement sanitaire.

Mise à jour du plan d'action 2026-2028

En mai 2025, le conseil d'administration a mis à jour le plan d'action pour la période 2026-2028.

- Mise à jour de l'échéancier de certains objectifs
- Évaluer la technologie la plus viable pour le CER pour trier et traiter les déchets domestiques en provenance des collectes municipales
- Évaluer la possibilité de produire de l'énergie
- Optimiser le service écocentre en misant sur le réemploi

Magasin de réemploi de matériaux de construction La Remise



Zone Réemploi de matériaux de construction usagés, deux services :

La Remise (mesure 6 du PGMR)

En septembre 2023, fut célébrée l'ouverture du magasin de réemploi, un service de plus au CER pour réduire au maximum les déchets enfouis. Ce projet d'économie circulaire permet de détourner des objets et des matériaux de construction usagés en bon état (surtout du bois) de l'enfouissement et de les remettre sur le marché à prix modique.

Les revenus générés par les ventes serviront à réduire les frais pour les opérations du magasin (salaires, services, etc.). De plus, pour l'approvisionnement des matériaux, nous pouvons compter sur les citoyens et entrepreneurs qui fréquentent l'écocentre, et également sur les entreprises de la région. Notamment, les quincailleries et industries de construction dans le parc industriel et ailleurs sur le territoire.

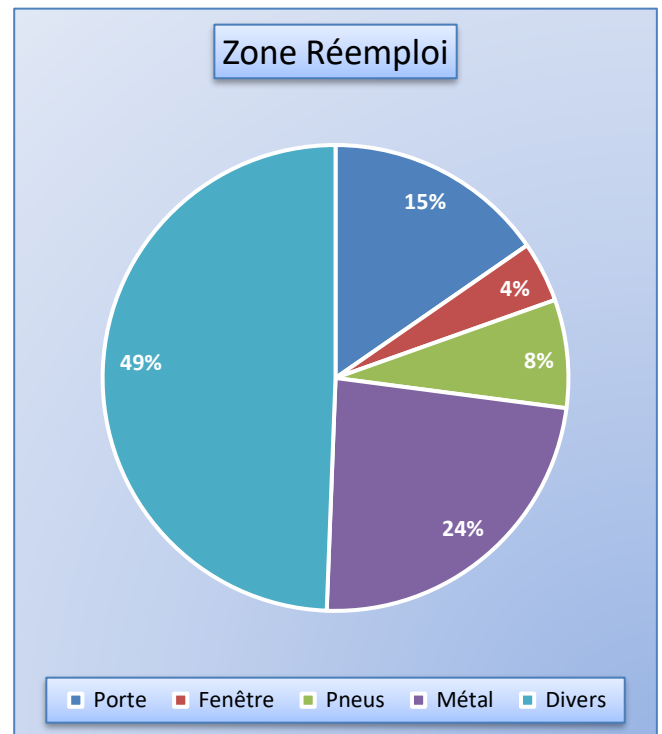
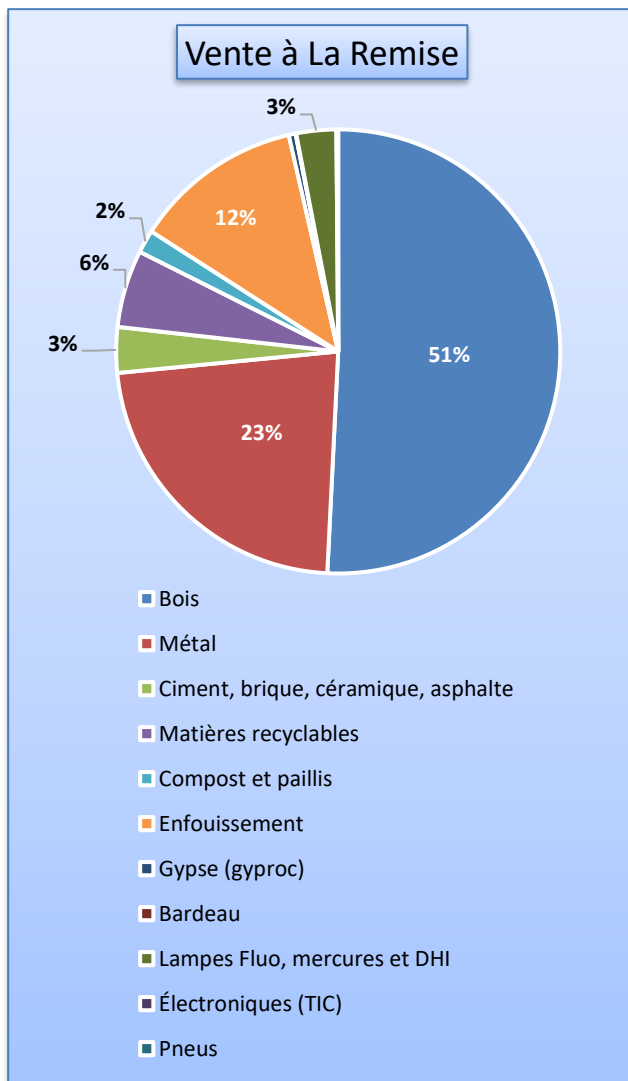
Rénover à partir de matériaux de construction usagés s'avère non seulement une bonne solution pour contrer l'épuisement des ressources naturelles, mais aussi une excellente façon d'économiser.

Près de 50 % des ventes représentent des matériaux de construction.

La Remise a permis à des citoyens heureux de se procurer à coût modique du bois de construction, des fenêtres, des portes, du bois d'allumage, des panneaux d'isolation, des meubles, des articles de décorations, de cuisine, de jardin, des antiquités ainsi que des créations faites par les préposés, etc. Plus de **1950 personnes** ont visité La Remise durant l'année 2025. Une augmentation de 22 % par rapport à 2024.

Le Marché :

Plus de **770** personnes se sont procuré des matières usagées au Marché durant toute l'année 2025. Une légère augmentation par rapport à 2024. Des citoyens heureux se sont procurés des portes, des fenêtres, du métal, des pneus ou d'autres matières à coût modique.





LES OPÉRATIONS

Traitement des lixiviats

L'opération liée au traitement des lixiviats a été produite selon nos obligations tout au long de la saison de traitement 2025, soit de juin à novembre.

Une quantité de **16 048 m³** a été traitée et retournée dans l'environnement.

La dépense énergétique totale demandée pour les aérateurs a été de 79 707 \$, comparativement à plus de 94 660 \$ en 2024.



Enfouissement

Une quantité totale de **18 169 tonnes** a été enfouie en 2025 comparativement à **18 064** en 2024, une augmentation de 0,5 %, malgré l'augmentation de la population. De plus, ce tonnage inclut les municipalités, les commerces, les institutions, les citoyens, ainsi que les entreprises.

Quantité d'enfouissement par ville / municipalité

Si on compare seulement le tonnage des municipalités de la MRC des Laurentides et les 5 municipalités de Rouge La Vallée, on remarque une augmentation de **218 tonnes**, par rapport à 2024.

MRC DES LAURENTIDES	2025	2024
Amherst	449	445
Arundel	117	131
Barkmere	43	41
Brébeuf	191	195
Huberdeau	169	165
Ivry-sur-le-Lac	125	128
La Conception	429	424
La Minerve	421	457
Labelle	776	775
Lac-Supérieur	702	676
Lac-Tremblant-Nord	67	55
Lantier	346	358
Mont-Tremblant	3269	3177
Montcalm	147	138
Mont-Blanc	1091	1137
Sainte-Agathe-des-Monts	3264	3078
Sainte-Lucie-des-Laurentides	472	474
Val-David	1340	1327
Val-des-Lacs	310	333
Val-Morin	857	848
TOTAL	14 587	14 362
MRC ANTOINE-LABELLE	2025	2024
L'Ascension	289	286
La Macaza	293	281
Lac-Saguay	166	170
Nomingue	606	615
Rivière-Rouge	1201	1210
TOTAL	2556	2562
GRAND TOTAL	17 142	16 924

Au 14 novembre 2025, la capacité des cellules 1 à 6 estimée de 784 031 m³ est utilisée à près de 78 % avec **610 427 m³**. Le FUG moyen est de l'ordre de **881 kg / m³**. La durée résiduelle de vie des six cellules serait environ de 8 ans.

Écocentre du Complexe environnemental

En 2025, avec l'apport des citoyens, des commerces et des entrepreneurs, **2 263** tonnes de matières ont été détournées de l'enfouissement, une diminution de près de 47 %, pour un total de visites de **7 245**.

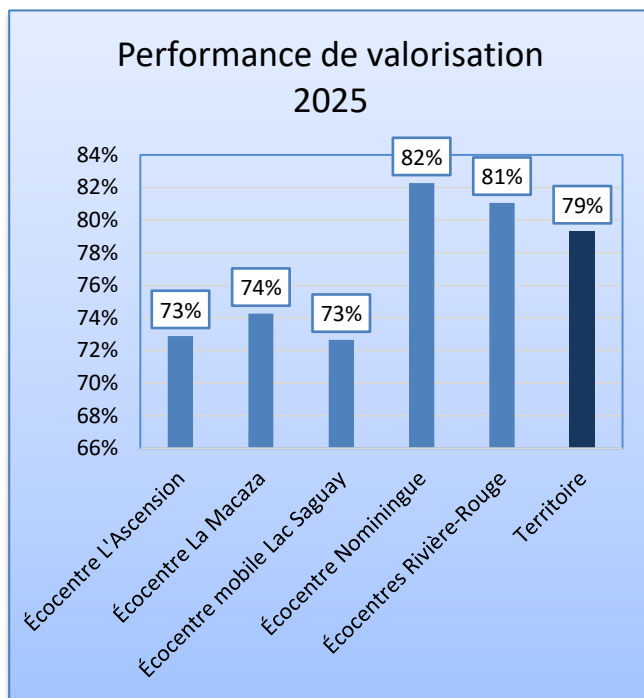
Année	Visite	Tonnage
2016	3 766	1 772
2017	4 358	2 316
2018	4 264	1 876
2019	5 099	2 091
2020	5 840	2 411
2021	7 197	3 387
2022	6 439	3 021
2023	6 853	3 687
2024	7 679	4 262
2025	7 245	2 263



Écocentres de Rouge la Vallée

Deux types d'écocentres sont en opération sur le territoire au Sud de la MRC d'Antoine-Labelle, soit mobile ou permanent. La municipalité de Lac-Saguay a offert à ses citoyens quatre journées d'écocentre mobile. Implanté graduellement de 2016 à 2024 les municipalités de L'Ascension, La Macaza et Nominique disposent d'un écocentre permanent. Tandis que Rivière-Rouge en possède deux (secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique). Le total des matières générées par les écocentres permanents est de **1 749** tonnes, une augmentation de 21 %, pour un taux de valorisation de plus de 79 % en 2025 comparativement à 76 % en 2024.

La municipalité de Lac-Saguay, quant à elle, dispose d'un écocentre mobile dont **40** tonnes ont été déposées, une augmentation de 37 % par rapport à 2024, pour un taux de valorisation de 73 %.



Écocentres de la MRC des Laurentides

Le tonnage des matières générées par les écocentres de la MRC des Laurentides a diminué légèrement comparativement à 2024, soit de **11 752** tonnes à **11 665** tonnes, une diminution de moins de 1 %.

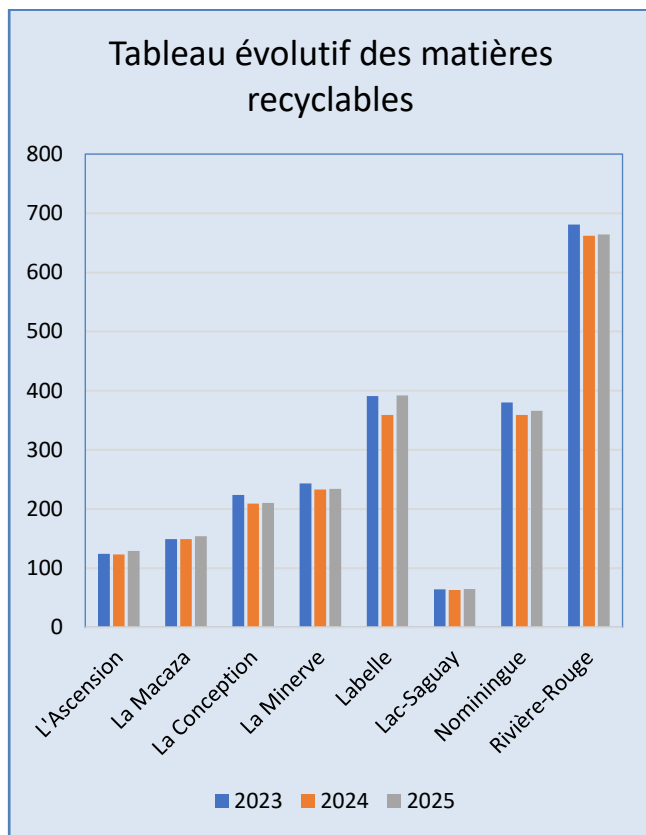
Il faut également noter le travail important des préposés qui assurent le service et de l'entrepreneur qui assure les levées et transports. Ce qui fait en sorte que ce secteur de valorisation livre la marchandise.

Année	Nombre de visite	Tonnage enfoui	Tonnage valorisé	% de valorisation
2016	51 043	1 716	6 043	78 %
2017	50 453	1 564	6 309	80 %
2018	47 605	1 518	6 557	81 %
2019	61 435	2 116	7 211	77 %
2020	72 254	2 418	8 420	78 %
2021	83 565	2 761	7 915	74 %
2022	82 005	2 281	10 315	82 %
2023	88 902	2 204	9 549	81 %
2024	96 706	2 153	9 696	82 %
2025	94 574	2 025	9 640	83 %

Transbordement des matières recyclables

Avec l'arrivée de la modernisation de la collecte sélective le 1^{er} janvier 2025, il y a eu une légère augmentation des matières recyclables en passant de 2 157 tonnes en 2024 à 2214 tonnes.

Tonnage de matières recyclables			
	2023	2024	2025
L'Ascension	124	123	129
La Macaza	149	149	154
La Conception	224	209	210
La Minerve	243	233	234
Labelle	391	359	392
Lac-Saguay	64	63	65
Nominique	380	359	366
Rivière-Rouge	681	662	664
	2256	2157	2 214



Rampe de chargement (mesure 11 du PGMR)

Comme la Régie de collecte environnementale de la Rouge est devenue l'organisme signataire pour les 8 municipalités, aucune quote-part n'est chargée aux municipalités. L'organisme, RCER, envoie les coûts totaux à Éco Entreprises Québec qui est le nouveau gestionnaire désigné par Recyc-Québec de la collecte collective sélective pour tout le Québec.

Considérant l'augmentation du volume de 57 tonnes, on remarque la même tendance pour le nombre de voyages, soit de 166 à 173 en 2025.

Récupération des appareils réfrigérants de type commercial et institutionnel (mesure 25 du PGMR)

La récupération de ces produits en fin de vie permet de récupérer jusqu'à 97% des composantes de ces appareils et de réduire l'utilisation de matières premières. Les lieux de dépôt sont l'écocentre du Complexe environnemental de la Rouge (pour les municipalités au Nord du territoire) et les écocentres de la MRC des Laurentides. Pour les appareils de plus grande taille, les commerces et institutions peuvent bénéficier d'un service de collecte porte-à-porte en communiquant avec la SORAC.

Pour l'ensemble de la collecte des appareils réfrigérants de type commercial, institutionnel et résidentiel, un total de 4009 unités récupérées pour un total de 231 tonnes en 2025.

	Unités récupérées	Tonnages (t.)
2024	3626	209
2025	4009	231

Récupération du textile (mesure 25 du PGMR)

Depuis le mois de juillet, en collaboration avec l'Action Bénévole de la Rouge, le CER accepte les textiles pour fin de recyclage, près de 1500 kg ont été récupérés au lieu d'être enfouis.

Récupération des sièges d'auto pour enfants (mesure 25 du PGMR)

Le CER, en collaboration avec la MRC des Laurentides et l'organisme CRÉER, récupère sans frais les sièges d'auto pour enfants (expirés ou non fonctionnels) dans tous les écocentres de la MRC des Laurentides ainsi qu'au Complexe environnemental de la Rouge. Pour maximiser la valorisation de ces sièges, les citoyens sont invités à en retirer les sangles, les tissus, courroies et les styromousses du siège afin d'en recycler la structure (coquille) de plastique. La



cueillette se fait directement à l'écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts, merci à l'équipe d'Inter Action qui démantèle les sièges non démantelés par une équipe d'étudiants dans un programme d'aide à l'intégration au marché du travail.

Récupération de bouchons de liège (mesure 25 du PGMR)



Depuis l'été 2025, un programme de récupération de bouchon de liège a été instauré dans les 15 écocentres pour un total de **3139** bouchons de liège récupérés.

Broyage de la biomasse (mesure 24 du PGMR)

Bonne nouvelle en 2025, une nouvelle catégorie a été instaurée au Complexe, ainsi qu'aux écocentres de Sainte-Agathe-des-Monts et de Mont-Tremblant pour trier le Q1 qui consiste en un bois non contaminé.

Ce triage permet d'obtenir un gain pour la vente de cette biomasse.

6 228 tonnes de bois usinés, branches, troncs d'arbres et bois non contaminés ont été récupérées dans les écocentres en vue d'être transformées en copeaux de bois et valorisées notamment pour la production

d'énergie. De ce tonnage, environ 500 tonnes de troncs d'arbres ont été broyées et valorisées au site de compostage comme structurant.

Sur le bois reçu en 2024 et transformé en copeaux de bois durant l'hiver 2025, 5 978 tonnes ont été acheminées à l'usine de Kruger situé à Bromptonville (Sherbrooke).

	Tonnage de bois reçu (t.)	Tonnage de branches reçu (t.)
2016	3 211	
2017	3 232	
2019	3 329	361
2020	3 729	384
2021	3 807	793
2022	3 861	1 201
2023	4 689	1 507
2024	4 725	1 215
2025	5 547	681



Optimisation de la gestion des résidus domestiques dangereux en écocentres (mesure 25 du PGMR)

L'ajout de deux nouvelles catégories pour la gestion des RDD : chlore et produits visés par l'AGRP (contenants pressurisés de combustibles à usage unique) a été instauré dans tout le réseau d'écocentres. De plus, une formation en continu pour le tri adéquat des produits a été donnée à l'ensemble des préposés.

Visites au site (mesure 14 du PGMR)

Vingt-quatre groupes de personnes ont visité les installations du Complexe : le personnel des municipalités de Labelle, Mont-Blanc, Lantier, Mont-Tremblant, Val-Morin et Sainte-Agathe-des-Monts, de la MRC des Laurentides, de la Corporation de développement économique de la MRC des

Laurentides, de la MRC d'Antoine-Labelle, ainsi qu'une personne de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'Ouest.

Ainsi que les entreprises et organisations suivantes : Stratzer, Recyc-Québec, La Coop Tricentris et la députée de Laurentides-Labelle.

Vingt élèves et accompagnateurs de l'école L'Odyssee de Mont-Tremblant ont visité les installations.

De plus, cinquante-trois jeunes et accompagnateurs du camp de jour de la municipalité de Nominique ont également visité le site.



PROJETS SPÉCIAUX

Projet de mesures coercitives ou incitatives pour la qualité des matières (mesures 19 et 20 du PGMR)

Le CER soutient ses membres dans la mise en place de mesures pour améliorer la qualité des matières collectées et diminuer les matières destinées à l'enfouissement : (réduction de la fréquence de collecte des bacs noirs, tarification incitative, inspection des bacs via l'enregistrement de photos/vidéos sur les camions lors de la collecte des bacs, contrôle du nombre de bacs noirs avec une vignette apposée sur les bacs noirs, etc.). Un comité de travail, formé de collecteurs et de municipalités, poursuit son analyse pour trouver et expérimenter des solutions concrètes à cet effet.

Pour sa part, le CER a adopté une nouvelle tarification qui a été appliquée dès janvier 2023 : augmentation des coûts à l'enfouissement pour les matières non triées, afin qu'elles puissent être acheminées vers des centres de tri de matériaux de construction.

Qualité de la matière dans les bacs/conteneurs à déchets et matières organiques (mesure 17 du PGMR)

Les mesures mises en place afin de sensibiliser et trouver des solutions pour le tri de la matière ont amélioré la conformité des matières dans les

conteneurs. Cependant, cette année, nous observons une régression. Pour la collecte des déchets ultimes, le taux est passé de 3,2 % à 5,4 % en 2025, pour les matières organiques, le taux est passé de 13,1% à 18,2%.

Nous remarquons que la sensibilisation n'est pas suffisante pour améliorer la qualité de la matière et que des mesures coercitives seront nécessaires.

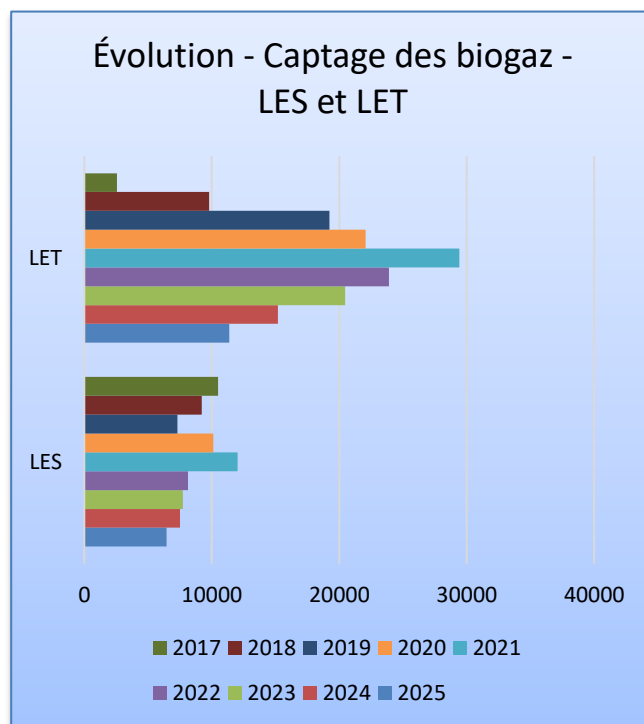


SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Odeurs et destruction des biogaz

L'impact des odeurs pour le voisinage est une préoccupation constante pour l'ensemble des membres du Complexe. En 2025, la performance du réseau a été excellente avec plus de 96 % d'efficacité de destruction. Il en résulte moins d'odeurs et moins d'impact sur la couche d'ozone.

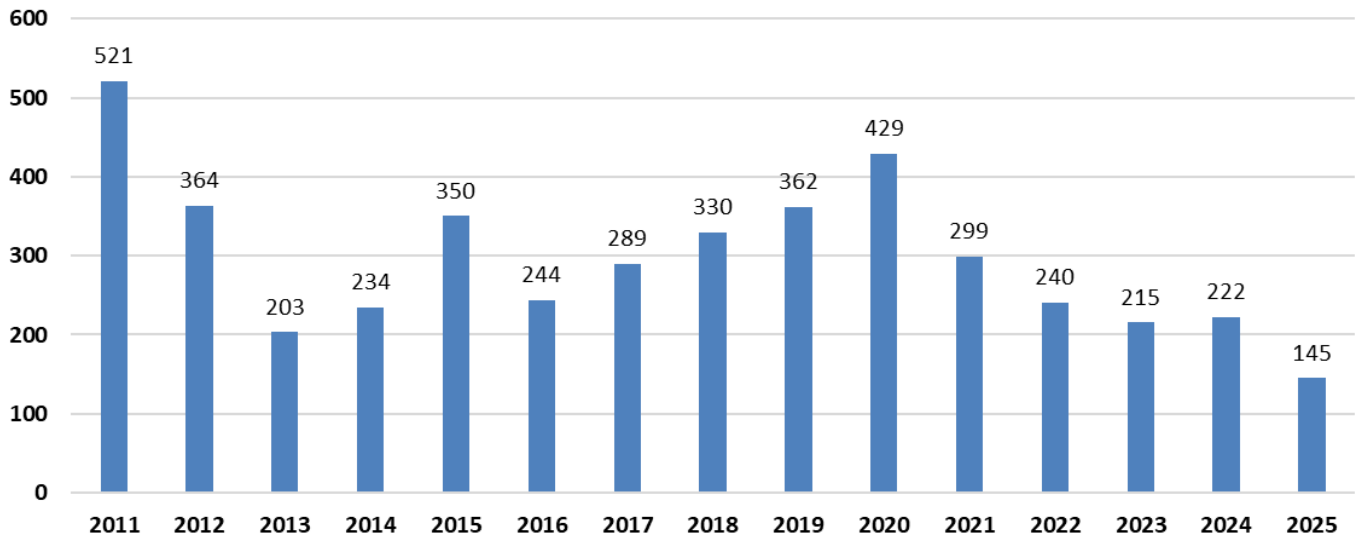
Le fait de diminuer l'enfouissement des matières organiques dans le site a comme impact de diminuer la vente des crédits carbone. Bravo à l'équipe terrain qui entretient le réseau et à notre sous-traitant WSP qui nous apporte un excellent soutien technique.



Oiseaux

Selon les dénombrements, la quantité d'oiseaux (goélands) a diminué de 2020 à 2025, sauf pour 2024 une légère augmentation à 222. Si on ne considère pas l'année 2024, la moyenne annuelle du nombre de goélands répertoriés est passée de **429 en 2020 à 145 en 2025**. À noter que la variation des populations de goélands dépend de plusieurs autres facteurs, notamment celui de la natalité.

Moyenne annuelle du nombre de goélands répertorié sur le site du Complexe



Communiqués

MOIS	SUJETS TRAITÉS
Avril	Entretien avec le CER <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser, c'est donner une nouvelle vie • Compostage, recyclage, réemploi • Le rôle des citoyens, central Publié le 28 avril 2025 sur le site internet du journal Information du Nord Vallée de la Rouge
Juin	Une médaille pour Rose-Marie Schneeberger - Médaille de la députée de l'Assemblée nationale (L'info du Nord, Vallée de la Rouge, 8 mai 2024 et L'info du Nord, Mont-Tremblant et Sainte-Agathe-des-Monts, 1er mai 2024)
Décembre	Récupération 101 du temps des fêtes (L'Info du Nord, Vallée de la Rouge, 17 décembre 2025)

Reportage radio

En février, M. René St-Louis a fait un reportage à la radio de Radio-Canada lors de l'émission le 15-18.



Plusieurs parutions sur Facebook

- Les trois règles d'or pour le bac brun
- Trucs et astuces pour faciliter la collecte du bac brun / Gestion des plantes envahissantes
- Récupération 101 du Temps des Fêtes
- Publications thématiques
- Les nouvelles matières acceptées dans le bac bleu (ou vert)
- Les Trouvailles de la semaine à La Remise
- Prix d'excellence remis par GoRecycle
- Réduire la publicité papier



CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Frédéric Broué, président

*Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts,
Sainte-Lucie-des-Laurentides*

Mme Francine A. Bélisle (à partir de déc.)

Lac-Saguay

M. Jacques Allard

L'Ascension

M. Yves Bélanger (jusqu'à nov.)

La Macaza

M. Pierre Bertrand

Arundel, Huberdeau, Montcalm

M. Gaëtan Castilloux

Labelle, La Conception

M. Joël Charbonneau

*Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord,
Barkmere*

M. Michel Chouinard (jusqu'à nov.)

Lac-Saguay

M. Jean-Guy Galipeau

Amherst, La Minerve

M. Denis Lacasse (jusqu'à nov.)

Rivière-Rouge

M. Simon Laplante (à partir de déc.)

La Macaza

Mme Francine Létourneau

Nominingue

M. Marc L'Heureux

Brébeuf, Mont-Blanc

M. Steve Perreault

Lac-Supérieur, Lantier

M. Johnny Salera (jusqu'à mai)

Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

Mme Patricia Lacasse (à partir de nov.)

Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

M. Gilbert Therrien (à partir de nov.)

Rivière-Rouge

*Chaque membre du conseil
d'administration représente une à trois
municipalités ou villes, selon leur délégation



COMITÉ CONSULTATIF

M. Frédéric Broué, président (élu)
*Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts,
Sainte-Lucie-des-Laurentides*

M. Jacques Allard (élu)
L'Ascension

M. Marc L'Heureux (élu)
Brébeuf, Mont-Blanc

Mme Francine Létourneau (élue)
Nominique

Mme Martine Vézina
Directrice générale, Rivière-Rouge

M. Steve Perreault (élu)
Lac-Supérieur, Lantier

M. Benjamin Plourde
*Directeur du service environnement et
parcs, MRC des Laurentides*

M. Sylvain Joly
Directeur général, Lac-Saguay

M. Jérémie Vachon
*Directeur général adjoint
MRC des Laurentides*

Mme Marlène Perrier
Directrice générale, CER

Soutien administratif et au développement

Mme Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement, CER

Rôle du comité

Dirigé par le conseil d'administration, le comité consultatif a comme principal mandat de discuter des enjeux majeurs, d'en faire rapport et/ou recommandation au conseil d'administration.



COMITÉ DE VIGILANCE

M. Alain Otto
*Président et représentant de la Ville de
Rivière-Rouge*

M. Frédéric Houle
Représentant, MRC d'Antoine-Labelle

Mme Janie Larrivière
*Représentante de l'organisme de bassins
versants des rivières Rouge, Petite Nation et
Saumon*

M. Michel Chouinard
Représentant du CER

M. Pierre Telmosse
Représentant des citoyens

Mme Marlène Perrier
M. Patrice Lanctôt
Personnels du CER

Rôle du comité

Le comité, sous la présidence de M. Alain Otto, veille à ce que l'exploitant agisse de manière responsable et cohérente avec ses obligations énoncées à l'intérieur de son certificat d'autorisation.

A été traité par le comité en 2025 :

- **Suivi des populations de goélands ;**
- **Rapports d'analyse :**
 - Surveillance environnementale
 - OER (Objectifs environnementaux de rejets)
 - Analyse des puits d'observation, piézomètre et eau de surface
 - Analyses aux bassins
 - Puits des citoyens



COMITÉ DE GESTION

Mme Marlène Perrier

Directrice générale et secrétaire- trésorière

Mme Rose-Marie Schneeberger

Conseillère au développement

M. Patrice Lanctôt

Superviseur

M. Emrick Vienneau

Adjoint aux opérations et communication

Rôle du comité

En plus d'assurer la cohésion des actions entre les membres du comité, il sert à mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration en lien avec la gestion du site.



Louise Guérin

Résidente, Association du Lac Boileau

Jacques Lebel

Association du Lac Labelle

Yanick Morin

Résident limitrophe

Martin Ouimet

Municipalité de Labelle

Patrice Parent

Résident limitrophe

Martine Vézina

Ville de Rivière-Rouge

Marlène Tanguay

Action bénévole de la Rouge

Rose-Marie Schneeberger

Conseillère au développement

Patrice Lanctôt

Superviseur, CER



COMITÉ D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

Le comité est formé d'une dizaine de représentants : des citoyens riverains du site d'enfouissement, des organismes, des entreprises, de la Ville de Rivière-Rouge et de la municipalité de Labelle.

Le but du comité est d'informer sur les différents projets du CER, de recueillir les préoccupations et les idées, afin d'en tenir compte dans la planification.

En 2025, aucune rencontre n'a eu lieu, considérant que les points d'informations étaient sensiblement les mêmes que 2024.

Citoyens et représentants d'organismes

Alexia Couturier

Organisme de bassins versants des rivières de la Rouge, Petite Nation et Saumon

Peter Forget

Association du Lac Lacoste



EMPLOYÉS

Régulier – administration

Marlène Perrier

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Poste vacant

Directrice générale adjointe

Rose-Marie Schneeberger (départ juin 2025)

Conseillère au développement

Martine Groh

Technicienne comptable

M. Emrick Vienneau

Adjoint aux opérations et communication

Patrice Lanctôt

Superviseur

Régulier - opération

Joël Desjardins

Opérateur de machineries lourdes au site de compostage et chef d'équipe

Benoit Houle

Opérateur de machineries lourdes, mécanicien et chef d'équipe

David Desjardins

Opérateur de machineries lourdes

Anick Guérin

Commis service à la clientèle

Francis Pepin

Préposé aux matériaux secs et chef d'équipe

Pierre Brunet

Préposé aux matériaux secs

Régulier - La Remise

Robert Danis (départ juin 2025)

Technicien d'atelier

Céline Samson

Conseillère aux ventes

Régulier - Saisonnier

Marc-Stéphane Bergeron

Opérateur de machineries lourdes

Ian-Robin Boivin Deslauriers

Préposé aux matériaux secs

Gabriel Gagné

Préposé aux matériaux secs

Remplaçant opérateur de machineries lourdes

Benoit Gervais

Préposé aux matériaux secs

Julie Laferrière (départ sept. 2025)

Préposée aux matériaux secs

Éric Labelle

Préposé aux matériaux secs

Pierre Nobert (départ avril 2025)

Préposé aux matériaux secs

Nathalie Poliquin

Préposé aux matériaux secs

Pascal Vincent

Préposé aux matériaux secs

RESSOURCES HUMAINES

Formations

- ❖ Formation AOMGMR
- ❖ Formation Espace clos
- ❖ Formation RDD
- ❖ Formation GoRecycle
- ❖ Formation Arpe-Québec



BILAN FINANCIER

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - ANNÉE 2025

REVENUS	BUDGET	RÉEL
Quotes-parts	5 575 696 \$	5 596 795 \$
Services rendus	605 548 \$	572 317 \$
Intérêts	80 500 \$	230 343 \$
Autres revenus	704 872 \$	662 682 \$
TOTAL REVENUS	6 966 616 \$	7 062 137 \$
DÉPENSES	BUDGET	RÉEL
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	357 073 \$	273 776 \$
Hygiène du milieu	5 420 228 \$	5 365 934 \$
Frais de financement	189 859 \$	194 919 \$
Amortissement	-	871 918 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 967 160 \$	6 706 547 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement en capital	537 200 \$	545 600 \$
Activités d'investissement	180 000 \$	31 737 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	122 256 \$	122 256 \$
Réserves financières et fonds réservés	160 000 \$	197 608 \$
Produit de cession	-	(19 274 \$)
Amortissement	-	(871 918) \$
Excédent de fonctionnement affecté		(2 684) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	6 966 616 \$	6 709 872 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	352 265 \$



BILAN DES EMPRUNTS

	Échéance	Solde au 31 décembre 2025
Construction des cellules 3 et 4	2026	137 500 \$
Construction des cellules 5 et 6 et recouvrement	2032	1 285 300 \$
Construction du site de compostage	2038	589 900 \$
Équipements du site de compostage (mélangeur et chargeur)	2028	102 000 \$
Tamiseur	2034	81 600 \$
Recouvrement final et étanche du LET, phase 3	2035	318 100 \$
Agrandissement - aire de maturation site de compostage	2036	868 300 \$
Rampe de chargement	2032	497 000 \$
Pelle mécanique	2032	431 700 \$
Chargeur sur roues	2035	531 000 \$
TOTAL		4 842 400 \$

Une médaille pour Rose-Marie Schneeberger

Publié le 2 juin 2025 (Mis à jour le 2 juin 2025) • Lecture < 1 minute
[Salle de rédaction](#)



Sur la photo: Rose-Marie Schneeberger, entourée du président du CER, Frédéric Broué, de la directrice Marlène Perrier et Mme Chantale Jeannotte.
(Photo – Bureau de la députée Chantale Jeannotte)



Tamissage du compost

Matières recyclables



Visite de la SORAC

(Entente pour la récupération des appareils réfrigérants commerciaux)



Visite Centre de tri de Montréal Est - Matrec

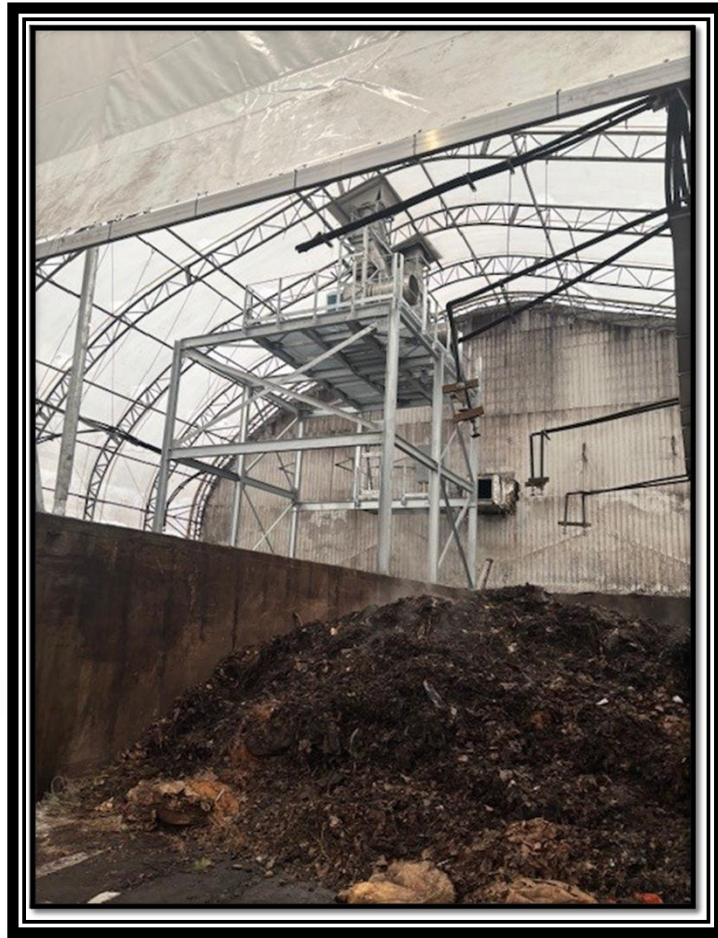


Visite des élèves de 5e et 6e année

Visite d'un camp de jour



Modification de la ventilation au site de compostage



Nouvel abri à La Remise pour l'entreposage

